

I'AMECQ *dote*

Vol. 27, no 3, automne 2012

Bulletin trimestriel de l'Association des médias écrits communautaire du Québec

Maka Kotto : Nouveau ministre de la Culture et des Communications

à lire en page 5

**Aide accrue pour
les journaux
communautaire p.7**

**Nouvelle taxe sur le
recyclage p.9**

L'AMECQ en bref p.10





Conseil d'administration

Président :

Daniel Pezat, *Le Reflet*, Lingwick

Secrétaire :

Yvan Noé Girouard, directeur général

Abitibi-Témiscamingue/Outaouais :

Kristina Jensen, vice-présidente

L'Écho de Cantley, Cantley

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-

Saint-Jean/Mauricie : Richard Amiot,

Droit de parole, Québec

Montréal/Laurentides/Laval :

Vincent Di Candido, *Échos*, Montréal

Chaudière-Appalaches :

Manon Fleury, trésorière, *Coup d'oeil*

sur St-Marcel, Saint-Marcel

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :

Annie Forest, *Entrée libre*, Sherbrooke

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :

Yvan Roy, *L'EPIK*, Cacouna

L'Association des médias écrits
communautaires du Québec reçoit le
soutien du ministère de la Culture et des
Communications



l'AMECQdote est distribué par courriel
quatre fois par année
aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef : Yvan Noé Girouard

Mise en pages : Muriel Adekambi

Correction : Delphine Naum

140, rue Fleury Ouest
Montréal (Québec) H3L 1T4

Tél. : 514 383-8 533

1-800-867-8533

Télé. : 514 383-8 976

medias@amecq.ca

www.amecq.ca

À la une :

Maka Kotto :

Nouveau ministre de la Culture
et des Communications

Actualité

Maka Kotto: nouveau ministre de la Culture et des Communications

Yvan Noé Girouard..... 3

Encore une fois, tout est à recommencer...

Yvan Noé Girouard..... 4

Nouvelle adjointe administrative à l'AMECQ

Muriel Adekambi 5

Le mot du directeur général

À propos de l'éthique journalistique...

Yvan Noé Girouard 6

Vie associative

Aide accrue aux médias communautaires

YNG..... 7

Téléchargez la récente édition de votre journal

YNG..... 8

Nouvelle taxe sur le recyclage des journaux

YNG..... 9

L'AMECQ en bref...

L'arrivage d'adstock se porte bien..... 10

20 ans d'existence pour le journal *L'Alliance*..... 11

Denise Marcoux quitte *Le Sentier*..... 12

***La Vague Locale* distribuée gratuitement**..... 13

Diane Bérubé: toujours passionné..... 14

***L'Info de Sainte-Elie*: rapport de la directrice**..... 16

Le P'Tit Journal de Woburn..... 17

***Le Reflet* du canton de Lingwick : déjà 25 ans!**..... 19

Nouveau ministre de la Culture et des Communications Maka Kotto



Maka Kotto

Maka Kotto est né à Douala au Cameroun le 7 décembre 1961. Il est le conjoint de la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire. Érudit, il a étudié en France de 1980 à 1984, notamment à Bordeaux et Paris, en sciences économiques, en droit en études politiques, en art dramatique et en études cinématographiques.

Carrière au Québec

Arrivé au Québec en 1989, il s'est d'abord fait connaître comme comédien et acteur. Il

a joué entre autres dans les séries *Diva*, *Urgence*, *Super sans plomb*. On se rappellera également son rôle de concierge d'école dans la télésérie *Virginie*, de Fabienne Larouche. On l'a également vu au cinéma dans des films français et québécois, entre autres : *Beaumarchais l'insolent*, *Sucre amer*, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* et *Un dimanche à Kigali*, où il jouait le rôle d'un député rwandais assassiné.

Semble-t-il que c'est le comédien Julien Poulin (Elvis Gratton) qui

l'a convaincu de se consacrer à la cause souverainiste. Après une première tentative pour se faire élire député à l'Assemblée nationale aux élections de 2003, il se présente pour le Bloc Québécois en 2004 et sera député de Saint-Lambert à la Chambre des communes de 2004-2008. Il est élu député de la circonscription de Bourget aux élections partielles du 12 mai 2008, et est réélu député de aux élections générales du 8 décembre 2008, ainsi qu'à celles du 4 septembre dernier.

Implication politique et communautaire

Il fut vice-président de la Commission de la culture du 15 janvier 2009 au 14 septembre 2009, et porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications du 9 janvier 2009 au 26 août 2010. Maka Kotto fut également largement impliqué dans le milieu communautaire. Il fut porte-parole de l'organisme Développement et Paix (1991); porte-parole du Festival Vues d'Afrique (1998); membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (depuis 2002); membre du conseil d'administration de 1, 2, 3, GO! de Saint-Michel (2003-2004) et président du conseil d'administration de Micro-Recyc-Coopération (2003-2004). ❖

YNG

Nomination d'un nouveau ministre : Encore une fois, tout est à recommencer...

Les élections du 4 septembre dernier auront eu pour conséquences de nous amener un nouveau ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce qui aura inévitablement un effet direct sur le sort réservé aux médias communautaires.

Chaque fois qu'un nouveau ministre est nommé, cela s'avère laborieux; il faut « éduquer » le nouveau titulaire du poste sur ce qu'est un média communautaire, quelle est l'importance et la nécessité de celui-ci, en quoi un journal communautaire se démarque-t-il d'un hebdo privé, quelle est l'importance et le rôle joué par les bénévoles, quel est l'impact d'un journal communautaire dans son milieu, pourquoi la population prend-elle en charge la diffusion de l'information locale et, finalement, il faut même expliquer ce qu'est un organisme communautaire.

Des ministres plus conscientisés

Chaque fois qu'un nouveau ministre est nommé, c'est la même histoire, d'autant plus que le ministre n'a pas que les dossiers des médias communautaires à fouetter. Ces derniers viennent bien en bas de la liste après les nombreux dossiers culturels.

D'autant plus que le ministre doit se familiariser avec les nombreux programmes offerts par son ministère à une clientèle disparate. Des fois, il y a des cas d'exception, certains ministres sont plus conscientisés.

Ce fut le cas de Line Beauchamp du Parti libéral en 2003, qui avait fait de la radio communautaire, et de son adjointe parlementaire Dominique Vien, elle aussi issue de la radio de proximité. Dans ce contexte, on eut donc droit au comité directeur sur les médias communautaires qui accoucha, en 2005, d'un document de 80 pages sur l'état de la problématique des médias communautaires au Québec, et d'une série de 17 recommandations pour améliorer la situation des médias communautaires. Il y eut aussi Jacques Parizeau, en 1995, qui cumula les tâches de ministre de la Culture et des Communications avec celles de premier ministre, ce qui aura eu pour effet de remettre sur pied le Programme d'aide aux médias communautaires aboli en 1985.

Madame St-Pierre

Cela aura pris cinq années pour la ministre précédente, Christine St-Pierre, qui fut pourtant journaliste, saisisse vraiment ce que sont les médias communautaires. Pour ce faire, souvenez-

vous, il aura fallu qu'elle tienne une consultation publique à l'échelle du Québec (« Pour une information au service de l'intérêt public »), qu'elle lise des dizaines de mémoires rédigés par les artisans de la presse communautaire, que les responsables des journaux, des radios et des télévisions communautaires aillent lui expliquer, lors de ces consultations, en quoi consistait le travail de nombreux bénévoles dans la transmission de l'information locale. Au bout du compte, on peut lui donner une mention honorable et dire que ce fut une « pas pire » ministre. La dernière année de son mandat fut profitable aux journaux communautaires.

Qui fera le suivi?

Et qu'en est-il des recommandations que la ministre devait livrer à la suite des consultations de l'automne dernier? Ces consultations furent mises sur pied à la suite de la mise sur les tablettes du rapport Payette sur l'état de l'information au Québec. Déjà un an et aucune réponse concrète n'a été formulée à la suite de cette vaste consultation qui a eu lieu dans une dizaine de villes du Québec. Est-ce que le nouveau ministre y donnera suite? Il est permis d'en douter. Qu'en est-il du projet de Télé-Québec, qui devait réaliser une plateforme Web d'information inter-

(suite de la page 4)

régionale impliquant les médias communautaires? L'étude de faisabilité est réalisée; le nouveau gouvernement y donnera-t-il suite? Le Conseil de presse du Québec verra-t-il son rôle et son financement accrues? Les journalistes professionnels auront-ils un statut particulier? Ces consultations ont-elles été inutiles ?

L'importance des médias communautaire

Tout est-il à recommencer ? Oui et non, nous souhaitons que le nouveau ministre continue dans la lancée amorcée par la ministre St-Pierre et du ministre des

Finances, Raymond Bachand, qui accorda lors du budget du printemps dernier, une aide accrue d'un million de dollars à l'ensemble des médias communautaires permettant ainsi, pour 2013, une augmentation de 10 % des subventions déjà allouées ainsi qu'une aide accrue pour la réalisation de sites Web pour les médias communautaires (voir le texte en page 7).

Les médias communautaires attendent d'un nouveau ministre qu'il continue sur la lancée de sa prédécesseure, qu'il comprenne qu'elle est l'importance d'un média communautaire, son

rôle et sa mission et qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter la consolidation et l'implantation de journaux communautaires au Québec.

Yvan Noé Girouard

Nouvelle adjointe administrative à l'AMECQ



Muriel Adekambi

Muriel Adekambi se joint à la permanence de l'Amecq en remplacement d'Ana Janvorik qui est en congé de maternité jusqu'en juin 2013.

Muriel occupera les fonctions d'adjointe à la direction et aux communications. Diplômée de l'Université de Montréal, elle détient un baccalauréat en communication.

Muriel a complété un stage juste après son bac, où elle a eu l'occasion d'acquérir de l'expérience en communication. Elle possède diverses expériences qui vont du domaine de la vente, au service à la clientèle, de la recherche de commandite à la création d'affiches et elle a aussi une bonne connaissance du web.

Muriel est une personne qui aime apprendre; elle se considère comme étant toujours en apprentissage et espère en apprendre beaucoup avec l'AMECQ. ❖

À propos de l'éthique journalistique...



Yvan Noé Girouard

On peut pas écrire n'importe quoi et donner son avis à tort ou à raison. On peut critiquer les idées d'une personne, mais l'on ne peut l'attaquer personnellement, à moins d'avoir des preuves irréfutables. Porter un jugement sur quelqu'un peut porter atteinte à sa réputation. Il peut en découler des conséquences graves pour l'auteur de l'article et aussi pour le journal.

Mise en demeure

Une personne qui se croit victime d'une atteinte à sa réputation peut

envoyer une mise en demeure à un journal et à l'auteur d'un article litigieux. Il faut savoir que la mise en demeure n'a aucun aspect légal même si elle est signée par un avocat. Une mise en demeure peut être rédigée par n'importe qui. Si vous en recevez une, vous n'êtes pas obligé d'y répondre ou d'y donner suite. La mise en demeure est là pour signifier l'intention d'avoir recours à des procédures légales si vous n'obtempérez pas à la demande que l'on vous fait.

Si vous avez tort, rétractez-vous, corrigez les faits dans la prochaine édition du journal. Tout le monde sera satisfait. Si vous croyez avoir raison, assurez-vous que vous êtes en mesure de le prouver si jamais on vous poursuit en justice. Dans ce cas, persistez et signez.

Les ouï-dire

Rigueur, rigueur, rigueur, le journaliste doit s'en tenir aux faits rien qu'aux faits. On n'a rien à dire sur les ouï-dire! Dans le cas d'un article factuel (une nouvelle ou un reportage), on ne doit pas confondre son opinion personnelle avec les faits que l'on rapporte. Si nous avons une opinion à émettre, assurons-nous

d'avoir de bons arguments et de ne faire aucune insinuation ou allégation qui ne peut se vérifier.

Un choix rédactionnel

Le journal communautaire doit assumer ses responsabilités et ne peut s'en décharger de en indiquant que les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. Ce n'est pas vrai. En choisissant de publier un texte, le journal, par l'entremise de son rédacteur en chef, fait un choix rédactionnel. En effectuant ce choix, il devient responsable de la publication du texte en question. Il est aussi responsable si non plus que l'auteur de l'article.

N'oubliez pas également que lorsque vous accolez la mention « éditorial » à un texte d'opinion, cela signifie que ce texte est la prise de position officielle de l'organisme qui publie le journal à propos du sujet concerné.

Toute vérité est bonne à dire. Tout réside dans la manière de le dire!

LE QUÉBEC des régions
www.amecq.ca



Aide accrue aux médias communautaires pour la réalisation de sites Web

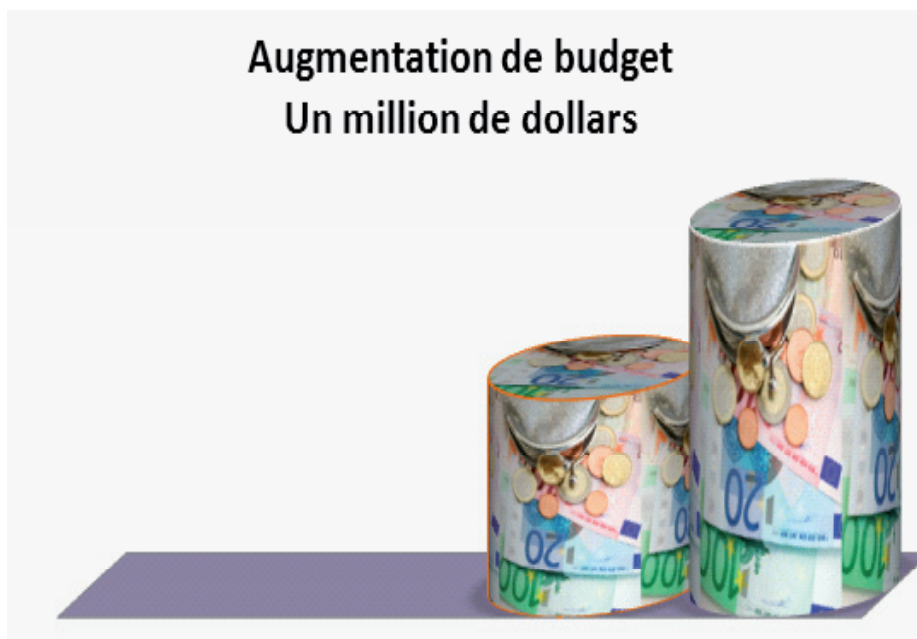
Le budget Bachand adopté en mars dernier accordait un million de dollars supplémentaires aux médias communautaires (radios, télévisions et journaux), ce qui aura pour effet d'entraîner une réforme du programme Aide aux médias communautaires en plus d'offrir dès cette année la possibilité aux médias communautaires de se doter de sites Web.

Un nouveau projet

Pour la première année d'application de ce projet, un montant de 450 000 \$ sera accordé pour majorer de 10 % les subventions aux médias. Cinq cent mille dollars seront alloués à des projets spéciaux pour la conception, la bonification de sites Web ou encore de la formation reliée à la réalisation de sites Web. Enfin, un montant de 50 000 \$ sera attribué pour des projets pilotes s'adressant à des médias Web. Dans le cadre de ce dernier volet, les trois associations de médias communautaires réaliseront un projet conjoint de conception de prototypes pour la réalisation de sites Web s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque type de médias communautaires.

Sites web à développer

L'objectif du projet est de faciliter les demandes de subventions des médias communautaires auprès



du MCCCCF en les aidant à développer des projets réalistes, fonctionnels et pouvant être réalisés à un coût raisonnable. Ainsi, les médias pourront demander une subvention pour la mise en place d'une plate-forme adaptée à leurs besoins à partir du modèle fourni par leurs associations respectives.

Processus amorcé

Les trois associations recevront, pour la réalisation de ce projet, un montant global de 30 000 \$ pour procéder à l'embauche d'un consultant, qui rédigera un appel d'offres, et à la sélection d'un concepteur pour la réalisation des prototypes en collaboration avec les trois associations. Le mandat de consultant a été confié à Carl Charest de Kohorte Stratégies.

La réalisation de ce projet est déjà amorcée et se poursuivra jusqu'au 28 novembre 2012. Par la suite, à partir de décembre, chaque média écrit communautaire membre de l'AMECQ et admissible à une subvention du MCCCCF recevra un exemplaire du prototype et sera en mesure d'évaluer s'il veut adhérer à la mise en application du modèle proposé.

Les coûts de réalisation d'un site Web pour un journal communautaire sont évalués approximativement à 5 000 \$, étant donné que le ministère financera 75 % du projet et le journal participant, 25 %; le coût moyen pour la réalisation d'un site sera de 1 250 \$. ❖

Yvan Noé Girouard

Téléchargez la récente édition de votre journal sur le site de l'AMECQ!

The screenshot shows the AMECQ website interface. At the top left is the AMECQ logo with the text 'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS'. To the right are social media icons for RSS, Facebook, and Twitter with the text 'Suivez-nous'. A navigation bar contains the following items: 'AIRE', 'SERVICES', 'PUBLICATIONS', 'PRIX DE L'AMECQ', 'ÉVÈNEMENTS', and 'CONTACTEZ-NOUS'. On the left side, there is a sidebar with a search function 'Répertoire des journaux membres RECHERCHE PAR RÉGION' and a list of regions: Abitibi-Temiscamingue, Outaouais, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie, Chaudière-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, and Laval. Below this is another section for 'Laurentides Lanaudière' with a search option 'RECHERCHE PAR Ordre alphabétique | Ville | Tirage'. At the bottom left of the sidebar is a button 'Abonnez-vous à la liste d'envoi de'. The main content area is titled 'ANNONCEUR (L')' and includes a breadcrumb trail 'Accueil > Journaux Membres > Annonceur (L')'. Below the title is the logo for 'L'annonceur' with the tagline 'Nous vous plaçons au cœur de l'événement'. Contact information is provided: 'Région : Estrie - Centre-du-Québec - Montérégie', 'Adresse : 108, rue Maurault, Pierreville, J0G 1J0', 'Tirage : 20000 exemplaires', 'Type : Tabloïd bimensuel', 'Contact : Jocelyne Hamel', 'Téléphone : (450) 568-3186', 'Télécopie : (450) 568-5475', 'Corporation : L'annonceur du Bas-Saint-François', 'Présidence : Jocelyne Hamel', 'Courriel : lannonceur@lannonceur.ca', and 'Site web : http://www.lannonceur.ca'. On the right side of the main content area, there is a thumbnail image of the journal cover and a button that says 'Télécharger la dernière édition du Journal'.

Nous vous incitons à télécharger la récente édition de votre journal sur le site de l'AMECQ. Pour avoir accès à cette fonction, vous devez aller sur site Web de l'Association (www.amecq.ca), dans la section « Espace membre » (puis, dans l'onglet « Services ») et vous connecter à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe.

Votre mot de passe en tant que journal membre vous a été envoyé par courriel l'hiver dernier. Si vous l'avez égaré, vous pouvez le redemander à info@amecq.ca. Il faut préciser que les mêmes noms d'uti-

lisateur et mots de passe peuvent vous servir à consulter gratuitement les trois DVD de formation mis en ligne sur le site de l'AMECQ.

Il est recommandé de créer des fichiers PDF de taille minimale pour éviter les difficultés de téléchargement. Donc, votre fichier PDF destiné à l'impression n'est pas la meilleure solution pour l'affichage rapide sur le Web.

Pour éviter un échec de téléchargement et pour favoriser une visualisation rapide, il faut absolument que la version PDF de votre journal ne dépasse pas 1 Gb. Une fois le jour-

nal téléversé, l'image de votre une apparaîtra automatiquement en haut du lien :

« Télécharger la dernière édition du journal ».

Cette démarche représente une chance pour les journaux n'ayant pas de site Internet; une visibilité via site Web de l'AMECQ! Pour les journaux qui ont un site Web et qui y mettent déjà leurs journaux en format PDF, c'est une occasion de doubler leur visibilité.

Nous croyons que cette démarche permettra de faire connaître davantage les journaux communautaires membres de l'AMECQ! ❖

Yvan Noé Girouard

La nouvelle taxe sur le recyclage pour les journaux

Les journaux communautaires de l'AMECQ ont reçu en juin dernier une lettre de Recycle Médias diffusant de l'information sur la Loi 88, entrée en vigueur le 13 juin 2011, concernant sur la taxe sur le recyclage.

Facturation

Une vingtaine de journaux membres de l'AMECQ, publiant plus de deux tonnes de papier par année ont également reçu, avec cette lettre, une facture pour l'année 2011 (les journaux utilisant moins de deux tonnes de papier par année, sont exemptés de la taxe). Le montant minimum exigé est de 50 \$ plus la taxe.

Coût de la tonne métrique

Le coût du tarif de la tonne métrique a été révisé le 30 mai dernier par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à 4,07 \$ la tonne métrique pour 2011 et à 4,15 \$ pour 2012. Cela est légèrement supérieur à ce qui avait d'abord été envisagé (3,92 \$ en 2011 et 4,01 \$ en 2012).

Contributions en placements publicitaires

Outre l'augmentation de la contribution payable en argent, les journaux assujettis devront également apporter une contribution en pla-



cements publicitaires fixée à un montant de 22,38 \$ par tonne métrique pour 2011 et 2012. Les conditions liées au placement publicitaire ne sont pas encore connues. Les journaux recevront plus de détails à cet effet en 2012.

Inscription obligatoire sur le site de Recycle Médias

Depuis 2005, Recycle Médias est l'organisme agréé par le gouver-

nement du Québec pour représenter les propriétaires de journaux dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement et de la réglementation qui en découle. Tous les journaux publiés au Québec doivent s'enregistrer sur le site recyclemedias.com et effectuer leur déclaration de tonnage (même pour les journaux dont le poids total est égal ou inférieur à moins de deux tonnes métriques).

Le poids des journaux de l'AMECQ

Le principe de pollueur-payeur est appliqué et les montants d'argent récupérés doivent être redistribués aux municipalités qui gèrent les collectes sélectives des déchets. Il y a 600 000 tonnes de matières recyclables produites au Québec, dont 134 160 proviennent des journaux. Les journaux de l'AMECQ produisent actuellement 336 tonnes de papier, ce qui correspond à 0,2 % de ce que produit l'industrie. ❖

Yvan Noé Girouard

SUIVEZ l'AMECQ sur



L'Arrivage d'Adstock se porte bien!



Lise Turcotte, Hélène Faucher, Richard Samson, Linda Roy, Bernadette Lambert.
Photo : Roger Lajoie

Les membres de *L'Arrivage* qui ont participé à l'assemblée générale du 7 mai dernier n'ont eu que des éloges pour leur bulletin d'information mensuel. D'ailleurs, en 2011, celui-ci a publié 144 pages d'information, comparativement à 128 l'année précédente.

Les membres de *L'Arrivage* ont constaté l'engagement des bénévoles et les conditions favorables (humaines et financières) qui motivent l'équipe.

Les membres du CA ont aussi fait adopter leur plan d'action 2012 par l'assemblée générale. En voici quelques grandes lignes.

128 pages publiées

L'Arrivage continuera à informer la population d'Adstock mensuellement avec son équipe de collaborateurs. L'équipe veut continuer ses onze publications par année (relâche en août) tout en publiant des éditions courtes (12 pages) et

quelques éditions longues (16, 20 ou 24 pages) selon les besoins. Nous voulons maintenir un minimum de 128 pages publiées par année.

Un sentiment d'appartenance

Nous voulons continuer à produire une information variée et pertinente. Pour ce faire, nous travaillons à soutenir nos chroniques mensuelles entre autres: « Santé », « Recettes », et pourquoi pas d'autres nouveautés!

Enfin, les membres du CA tiennent à rappeler que ce qui les anime toujours, c'est le désir d'augmenter le sentiment d'appartenance de tous les citoyens à leur municipalité. En effet, nous voulons favoriser une vie associative et une vie démocratique plus grandes. Nous voulons participer à créer une municipalité vivante et dynamique.

Travailler ensemble

Notre plus grand souhait, c'est qu'un jour, nous pourrions travailler ensemble, dans une même direction et cesser de chercher des poux! Il faut sortir un peu (nous arrivons d'un congrès des médias communautaires à Rivière-du-Loup) pour voir comment on est bien chez nous et savoir qu'on n'a rien à envier à personne! ❖

Le conseil d'administration

Les premiers pas de *L'Alliance* l'ont conduit à vingt ans d'existence



Photo : Muriel Adekambi

C'est en janvier 1992 que naît l'idée d'un journal communautaire avec une équipe de cinq personnes bénévoles; s'ensuit un an de dur labeur. Ensuite, l'équipe est réduite à trois bénévoles, Juliette, Louise et Estelle, qui ont à cœur d'informer leurs concitoyens des nouvelles municipales et de toutes les autres activités qui se passent dans la communauté.

Rappelons-nous que chaque personne ou organisme concernés par un sujet a eu la chance d'exprimer son point de vue et de présenter ses arguments dans les pages de notre journal pendant toutes ces années.

La prudence et le souci aigu d'objectivité nous attirent parfois des commentaires favorables, mais aussi des critiques désagréables. Le pre-

mier obstacle rencontré par l'équipe du journal l'amène à faire un sondage porte-à-porte. Le résultat est très favorable, notre journal continue donc sa publication.

En 1996, Louise déménage, alors, seulement deux bénévoles tiennent le fort pour un temps. Cette même année, avec l'aide de Mary Beth Rex, nous décidons d'informatiser notre journal

pour réduire les coûts de production. Cette persévérance et cet acharnement nous amènent fêter nos 10 ans d'existence; à ce moment, Juliette prend sa retraite.

La 11e année, c'est une autre équipe qui m'entoure. Elle a su s'entretenir avec vous par des informations, des nouvelles, des photos, etc. Et certains de ses membres le font encore.

Nous sommes très fiers de la formation que les bénévoles ont reçue de l'AMECQ lors des congrès et des rencontres régionales. C'est grâce à celle-là que *L'Alliance* est aujourd'hui considérée comme un journal professionnel et de qualité.

Pendant toutes ces années notre journal a toujours continué à s'améliorer; un CA de sept personnes a été mis sur pied, et *L'Alliance* compte maintenant 12 pages, plus de photos, plus de textes variés et, surtout, il est maintenant en couleurs. Grâce à la bonne gestion et au dévouement. ❖

Estelle Gelot

Denise Marcoux quitte *Le Sentier*

Lors de l'assemblée générale annuelle du journal *Le Sentier*, qui a réuni une quarantaine de personnes le 1er juin dernier, Denise Marcoux a annoncé son départ du journal, après 13 années au sein du journal, dont 9 en tant que présidente.

À cette occasion, les représentants des associations lui ont adressé des félicitations pour son excellent travail et son professionnalisme ainsi que de nombreux témoignages d'appréciation personnelle.

Une journaliste qui a marqué notre communauté

Elle nous a permis de découvrir l'histoire du village, des lacs et aussi des familles hippolytoises de souche. Ses articles étaient lus et attendus. Lorsqu'elle s'est occupée des oreilles du journal, elle a su diffuser ce qui se passait aux assemblées du Conseil municipal sans jugements ni parti pris. Ses articles, nombreux, d'une facture tou-

jours soignée rendaient compte de la vie et des gens dans notre communauté.

Tous peuvent témoigner de son implication généreuse en tant que

esprit de synthèse l'amenait tout naturellement à trouver rapidement des solutions. Comme elle était très attentionnée et

aussi chaleureuse, on lui pardonnait vite d'être parfois un peu « soupe



Denise Marcoux et Michel Bois

présidente, de sa grande capacité de travail, de sa droiture et de son intégrité. Efficace et rigoureuse, son excellent

au lait ». Les membres du journal faisaient confiance sans restriction aucune à cette dirigeante née, car ils étaient conscients que

son exigence de qualité et sa vision, qu'ils partageaient, avaient permis l'évolution du journal.

De Nédelec à Saint-Hippolyte en passant par le Pérou

Mais au-delà de son rôle de présidente, qui est Denise Marcoux? Originaire du Témiscamingue, elle s'installe à Montréal en 1971, puis à Saint-Hippolyte, au lac en Cœur en 1988. Après un baccalauréat en animation, elle obtient une maîtrise en anthropologie et décide de travailler pour des organismes communautaires, ainsi qu'en développement international. C'est un choix de vie qui ne s'est jamais démenti!

Dans les bidonvilles, au Pérou

De 1982 à 1984, Denise travaille dans les bidonvilles de Lima, en santé infantile et en maternité. Elle vulgarise auprès des femmes quechuas, souvent illettrées, les conseils des médecins donnés en espagnol en faisant aussi appel à des

(suite à la page 13)

(suite de la page 12)

éléments visuels pour rendre l'information médicale accessible. Ce fut une expérience des plus marquantes.

Les villages des mineurs

En 1984, son mémoire de maîtrise en anthropologie la conduit dans les campements miniers des Andes péruviennes, où elle étudie les conditions de vie des femmes. Il s'agit d'une recherche ethnographique, puisque Denise

Marcoux partage la vie quotidienne de ces femmes. Elle parle encore avec émotion des conditions de vie pénibles de ces femmes quechuas ayant dû quitter leur vie de paysanne, faute d'argent pour faire fonctionner leur petit élevage ou pour acheter de l'engrais. Fermières, elles pouvaient travailler sur la terre.

Dans les mines, sous l'influence du patriarcat et du capitalisme

sauvage, ces femmes ne sont pas autorisées à travailler et doivent se contenter d'être vendeuses ou laveuses. Les mineurs achètent tout au magasin de la compagnie et, souvent, en attendant d'être payés, déclenchent des grèves. Les conditions sont extrêmement dures. Après quatre mois dans les villages miniers, et une typhoïde, Denise revient au Québec. Depuis, sa vie professionnelle a été dédiée à la gestion de

projets dans le milieu communautaire.

Un départ regretté

Les bénévoles et membres du journal ont manifesté leur attachement à Denise Marcoux et leur satisfaction d'avoir pu travailler à ses côtés. Tous ont appris et grandi à son contact ; cette rencontre a laissé des traces indélébiles! ❖

Jocelyne Annereau
Cassagnol

La Vague Locale distribuée gratuitement

En juillet, les membres de Communications Basse-Côte-Nord ont décidé de revoir la structure de distribution de la *Vague Locale*. Pour une période d'essai d'un an, le journal sera distribué gratuitement sur le territoire de la Basse-Côte-Nord.

Notre priorité est de doter la région d'un mode de communication pour partager les nouvelles qu'elles soient par exemple culturelles, économi-

ques ou communautaires, afin d'aider la région à se développer. Communications Basse-Côte-Nord demeure un organisme à but non lucratif, de propriété collective et à gestion participative.

L'abonnement payant sera remplacé par une campagne de collecte de fonds basée sur les dons. Les abonnements seront encore disponibles pour les gens de l'extérieur de la Basse-Côte-Nord qui désirent recevoir le

journal par la poste. Les abonnés du territoire de la Basse-Côte-Nord seront des membres officiels de Communications Basse-Côte-Nord jusqu'à la fin de l'année 2012, une campagne de membership sera lancée en 2013.

Nous croyons qu'une campagne de collecte de fonds combinée à du parrainage et à la vente de publicité nous permettra de continuer le développement de la *Vague Lo-*

cale comme journal communautaire officiel de la Basse-Côte-Nord. ❖

La *vague Locale* possède un site web (www.vague_localebcn.com) ainsi qu'un facebook (Local Wave-VagueLocale) pour des mises à jours entre chaque numéro.

N'oubliez pas de cliquer sur «j'aime» pour rester bien informé.

Ana Osborne
ana@locawavelns.com

Diane Bérubé, toujours passionnée!



Depuis le début de sa carrière, elle a su communiquer, coordonner, rédiger, mais, par-dessus tout, elle a su renseigner chaque mois les résidents des sept municipalités de L'Islet-Sud sur ce qui les intéresse et les concerne. Derrière chacun des 240 derniers numéros du journal *L'Écho d'en Haut* se trouve une femme dévouée et audacieuse; il s'agit de notre directrice générale, Madame Diane Bérubé, qui célèbre cette année la passion de son métier, qui dure depuis vingt ans.

Dans sa jeune vingtaine, en renonçant à ses études universitaires en enseignement en adaptation scolaire et sociale pour donner naissance à sa fille Johannie, Diane était

loin de se douter qu'elle allait mettre la main sur la carrière de ses rêves. Cette découverte, elle l'a faite durant sa participation au projet gouvernemental Jeunes volontaires en travaillant au sein du journal *L'Écho d'en Haut*. À la fin de cette expérience charnière de huit mois, un poste fut ouvert à la coordination du journal. Un vif intérêt pour toutes les tâches de cet emploi et un désir de faire revivre ce journal communautaire, en situation économique précaire à cette époque, il n'en a pas fallu plus pour que la jeune maman monoparentale postule à l'emploi et se fasse engager le 1er juin 1992.

Diane a une vie professionnelle très active. En plus d'être directrice générale de L'Écho d'en Haut, et journaliste pigiste, elle travaille quelques vendredis par mois en tant que conductrice de chargeur sur roues à la compagnie de son conjoint

Plusieurs de ses talents furent sollicités par ce nouveau travail qui l'occupait cinq jours par se-

maine : vente de publicité, écriture de tous les articles, mise en page, recherche de nouveaux clients; elle bâtissait chaque mois le journal de A à Z ! Le travail de comptabilité était confié à une employée à temps partiel. Quelques années plus tard, en 1996, Madame Réjeanne Lelerc a pris en charge la comptabilité (sauf la facturation qui demeure la responsabilité de Diane), et des journalistes pigistes se sont greffées à l'équipe au fil du temps, c'est pourquoi l'horaire de travail de Diane Bérubé s'est allégé; elle travaille maintenant quatre jours par semaine. Il est également important de souligner la participation indispensable de plusieurs bénévoles pour la correction, l'assemblage, le pliage et le brochage, et ce, chaque mois.

Femme dynamique, Diane a une vie professionnelle très active. En plus d'être directrice générale de *L'Écho d'en Haut*, et journaliste pigiste, elle travaille quelques vendredis par mois en tant que conductrice de chargeur sur roues à la compagnie de son

conjoint, Raynald St-Pierre, à Sainte-Félicité. Également, elle vient tout juste d'être engagée comme caissière à la quincaillerie Unimat de Saint-Pamphile. Enfin, de 2004 à 2008, elle a fait de la suppléance à l'école primaire Saint-Joseph. Et comme si ce n'est pas assez, elle a toujours su trouver le temps d'accorder soutien et énergie à différents comités et associations de la région : le comité du Patinage artistique, celui du Festival du Bûcheux, l'association pastorale, la Fondation des maladies du cœur, Troupe St-Pamhissime, etc.

L'Écho d'en Haut, qui fêtera sous peu son 30e anniversaire, a, au départ, été fondé par le conseil d'administration formé de Monsieur Marcel Thiboutot, président fondateur, Madame Aline Flamand, première responsable de la rédaction, Madame Éliane Leblanc, Madame Cécile Pelletier, Messieurs Jean-Claude Fortin et Réjean Gauvin, administrateurs. Au moment où Diane a



Diane Bérubé directrice générale de l'Écho d'en Haut de Saint-Pamphile

commencé à y travailler, le journal traversait déjà une période économique difficile. Heureusement, elle est allée chercher de nouveaux clients pour aider à sa continuité, ce qu'elle a réussi avec brio. Également, depuis que Diane travaille au journal, le bureau de *L'Écho d'en Haut* a déménagé trois fois, toujours dans le but de minimiser le coût du loyer. Il fut au départ situé au sous-sol du 109, rue de l'Église, pour ensuite déménager chez Monsieur Richard Fortier et, finalement, prendre place au centre commercial La Pro-

menade depuis juillet 2000. Plusieurs projets ont été érigés depuis les vingt dernières années. Par exemple, des bulletins municipaux sont incorporés au journal, tels le *Pamphi-Lien* à Saint-Pamphile, qui existe depuis près de 5 ans, ainsi que le *Bulletin de Saint-Adalbert*, qui est publié quelques fois par an. D'autres projets sont à venir à court et à long terme : un nouveau logo pour les trente ans du journal, l'achat d'une imprimante pour imprimer les quelques 3100 copies chaque mois, et plus encore...

C'est une chance exceptionnelle que nous avons, nous, résidents de L'Islet-Sud, de recevoir tout à fait gratuitement ce journal communautaire d'une grande qualité. Nombreux sont les commerçants qui croient énormément en lui : quelques-uns d'entre eux s'affichent chaque mois depuis plus de 20 ans! Diane Bérubé est fière de cette confiance qui s'est établie envers le journal. Apprécier ce média et être conscient de son importance dans le milieu est le plus beau cadeau que les lecteurs peuvent offrir à Diane

Bérubé, car c'est ce qui la rend heureuse dans son métier et ce qui lui donne le goût de l'exercer le plus longtemps possible. La directrice tient à remercier son conseil d'administration pour la confiance qu'il lui accorde depuis toutes ces années.

Félicitations à Diane qui ne ménage pas les efforts pour livrer chaque mois depuis 20 ans ce journal captivant, instructif et professionnel. ❖

Iris Dussault-Chouinard

Rapport annuel de L'Info de Saint-Élie

L'année 2011 fut marquée par le vingt-cinquième anniversaire de fondation de notre journal. Une grande fête a eu lieu grâce à la participation financière de l'arrondissement de Rock Forest-Sainte-Élie-Deauville, et à la contribution des participants. Madame Marie-Josée Thibault, l'une des fondatrices du journal, était présente ainsi que plus de 80 bénévoles qui se sont rappelés de beaux souvenirs.

Nous avons créé une édition spéciale remplie de photos et d'évènements qui se sont déroulés au cours des vingt-cinq dernières années. C'est d'ailleurs ce numéro du mois de mai 2011 que nous avons présenté à l'AMECQ cette année et pour lequel nous avons remporté un troisième prix en conception graphique de format magazine. Grâce au travail exceptionnel de tous les bénévoles.

Nous sommes fiers de recevoir cette marque de reconnaissance pour la qualité de notre journal. L'AMECQ compte plus

de 80 journaux communautaires membres à travers le Québec.

Lors de nos activités, nous avons participé à la Fête famille de l'arrondissement, qui a eu lieu au mois de mai, en remettant une photo souvenir aux visiteurs qui se sont arrêtés à notre kiosque. Au mois d'août, nous avons repris la même activité lors de la

En raison de l'augmentation des coûts d'impression et de distribution, nous avons ajusté le coût à 15 \$ pour un abonnement d'un an.

journée portes ouvertes au Centre communautaire Richard-Gingras. L'automne dernier, nous avons organisé un 5 à 7 afin de remercier tous les bénévoles qui œuvrent au journal. Nous avons participé à la journée d'orientation de l'AMECQ, qui a eu lieu en octobre à Drummondville, et au colloque de l'arrondissement, qui a eu lieu en novembre.

Nous avons organisé des concours et réalisé *L'Info des p'tits nouveaux* grâce à la générosité de nos commanditaires. La campagne de financement du journal a connu un succès grâce à l'appui des commerçants et de tous ceux qui ont contribué à cette campagne. Nous avons reçu une subvention de la ville de Sherbrooke, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et de l'arrondissement de Rock Forest-Sainte-Élie-Deauville. Nous avons fait l'achat d'équipement informatique afin de réaliser notre mission et d'offrir aux lecteurs une information de qualité.

Nous avons organisé des concours et réalisé *L'Info des p'tits nouveaux* grâce à la générosité de nos commanditaires. La campagne de financement du journal a connu un succès grâce à l'appui des commerçants et de tous ceux qui ont contribué à cette campagne. Nous avons reçu une subvention de la ville de Sherbrooke, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et de l'arrondissement de Rock Forest-Sainte-Élie-Deauville. Nous avons fait l'achat d'équipement informatique afin de réaliser notre mission et d'offrir aux lecteurs une information de qualité.

Un journal communautaire, c'est un privilège pour une communauté. C'est un média qui offre la chance à ses citoyens de s'exprimer. C'est en travaillant ensemble à préserver cet outil formidable de communication que le journal communautaire *L'Info de Saint-Élie-d'Orford* continuera à faire couler de l'encre.

Josée Dostie

Dans cette optique, nous souhaitons réaliser un autre projet : la page couverture en couleurs. Lors de la prochaine campagne de financement, nous compterons sur l'appui de la population, puisque le journal est distribué gratuitement à tous les résidents et les résidentes de Saint-Élie-d'Orford.

En raison de l'augmentation des coûts d'impression

Les points forts de l'année au *P'tit journal de Woburn*

Produire huit journaux communautaires par année requiert une solide équipe, un savoir-faire, une passion de la communication et le goût d'apprendre et de se dépasser. Voici, à titre indicatif, le rapport d'activités qui a été déposé à l'assemblée générale annuelle, le 26 mai 2012, et qui reflète ce travail d'équipe.

L'organisme

Le *P'tit journal de Woburn* a été créé en février 2006 par quatre personnes résidant à Woburn (Serge Cloutier, Françoise Audet, Johanne Carbonneau et Suzanne St-Amant). Il termine sa sixième année d'existence. Son objectif principal est de refléter la vie et les événements de la communauté et de devenir un instrument de communication et de participation citoyenne.

Distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité, le journal reçoit toujours un accueil très favorable. Chaque année, des personnes achètent leur carte de

membre, et les entreprises locales manifestent leur appui en réservant des espaces publicitaires.

La municipalité de Saint-Augustin de Woburn appuie la production du journal par l'octroi d'un financement annuel ré-

Distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité, le journal reçoit toujours un accueil très favorable.

current. Depuis quatre ans, le journal reçoit l'appui de la Caisse Desjardins des Haut-Cantons et tire des revenus de l'espace vendu à de la publicité gouvernementale.

L'organisme communautaire le *P'tit journal de Woburn* est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec et reçoit l'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

à travers son programme d'aide au fonctionnement pour les médias écrits communautaires.

Les activités

Dans le cadre du concours de textes 2010-2011, les participants et participantes à l'assemblée générale de mai 2011 ont attribué les premier et deuxième prix à deux des cinq finalistes. L'objectif de cette activité était d'encourager davantage de personnes à s'approprier le contenu du journal et à démystifier l'activité d'écriture. Le journal espérait ainsi développer de nouvelles collaborations. L'assemblée était suivie d'une dégustation de bouchées et vins qui fut très appréciée.

Un atelier d'écriture journalistique animé par le directeur de l'AMECQ, Yvan Noé Girouard, a été un franc succès. Ainsi, une dizaine de personnes ont pu profiter d'exercices pratiques pour perfectionner leur technique d'écriture journalistique. Encore une fois cette année, le journal a tenu à souligner la contribu-

tion de ses bénévoles au cours d'un souper de reconnaissance. Ce type d'évènement contribue grandement à la qualité de la vie associative.

Un index informatisé des journaux parus a été créé et complété, et est maintenant disponible pour les membres de l'équipe. On peut y retracer les articles parus à l'aide d'un moteur de recherche suivant divers critères, comme la date, le sujet ou l'auteur. C'est un outil important qui permettra d'archiver les parutions et de retrouver rapidement des informations à partir de mots clés.

La démarche pour améliorer l'image du journal se poursuit. La grille typographique a déjà été modifiée ainsi que la page couverture. Le journal s'est aussi doté d'un mécanisme de création d'éditoriaux. Deux articles approuvés par l'ensemble de l'équipe sont déjà parus. Aussi, une nouvelle chronique d'observation du ciel nocturne a fait son apparition. À la mi-août, plusieurs personnes du

(suite à la page 18)

(suite de la page 17)

village se sont retrouvées au terrain de l'aéroport pour admirer les étoiles filantes durant la nuit des Perséides.

Enfin, la chronique de l'agenda a été confiée à un nouveau collaborateur. Le projet jeune n'a pas pu être mené à terme, de même que l'activité de mycologie. Dans le même ordre d'idées, de nombreuses chroniques souhaitées à la dernière assemblée générale n'ont toujours pas vu le jour. Le taux de participation à l'assemblée générale ne semble pas vouloir augmenter. Le conseil d'administration a donc décidé de réduire la portée de l'évènement et de consacrer davantage d'énergie à proposer des activités mobilisatrices au cours de l'année, comme un atelier de mycologie et la nuit des Perséides.

La production

Au cours de l'année 2011-2012, *Le P'tit journal de Woburn* a paru huit fois. Le nombre de pages a continué de varier entre 16 et 20, et le tirage est passé à 370 exemplaires. Les dix exemplaires de plus répondent à une demande de parents d'élèves de l'école résidant à Piopolis.

L'équipe de production se réunit toujours le mardi soir précédent la semaine de parution, soit huit fois au cours de l'année. Ce changement d'horaire (mardi au lieu de samedi) a contribué à une plus grande participation des membres de l'équipe, soit cinq à huit personnes à chacune de ces rencontres.



Ces rencontres ont pour objectif : effectuer un retour sur la dernière parution, faire le point sur les sujets du mois en cours, déterminer les sujets à traiter dans le mois suivant, déterminer quelle sera la une, décider du contenu de la rubrique « j'aime/j'aime pas » et échanger sur les besoins de soutien, de formation ou de matériel.

Les sujets abordés dans *Le P'tit journal de Woburn* demeurent très variés, de l'agenda communautaire à la vie en plein air, en passant par des chroniques et des entrevues. Le journal tente d'accorder une bonne part de son contenu aux portraits d'individus ou d'organismes de Woburn.

Le financement

Au chapitre des revenus, les publicités nationales ont généré des entrées moins importantes que prévu. La diminution des publicités locales et l'augmentation des dons inscrites à l'état des résultats ne sont pas entièrement conformes à la situation réelle et sont dues à des inscriptions hâtives ou tardives. Le journal a aussi reçu un don de 561 \$ du théâtre de la Première Scène à la suite de la production de la troupe Le Ph'Art. Au total, les revenus correspondent aux prévisions.

Les dépenses sont inférieures aux prévisions. Les principaux postes concernés sont le congrès de l'AMECQ auquel personne n'a pu participer, le remboursement des frais de bénévolat, en baisse depuis la répartition des tâches, et les frais d'impression. Cette

situation nous a permis de créer une réserve pour le remplacement de l'équipement informatique qui approche de sa fin de vie. Une réserve a également été créée pour l'impression de la couverture du journal en couleurs, ce montant permettant de couvrir les frais supplémentaires jusqu'à ce que de nouvelles entrées soient affectées à ce projet. ❖

L'équipe du P'tit journal de Woburn

Le Reflet du canton de Lingwick : déjà 25 ans!



Le 11 août 2012. 25e anniversaire du Reflet du canton de Lingwick au pont couvert McVetty-McKenzie.
En partant de la gauche : Lise Roy-Blais; vers l'arrière : Isabelle Bouffard, Renaud Blais, Marcel Loisselle et Céline Gagné;
Jean Guy Poulin avec Manon Bolduc; Sébastien Alix, Caroline Poirier tenant Robin dans ses bras,

Depuis plus d'un an que la célébration du 25e anniversaire de notre journal, *Le Reflet* du canton de Lingwick, trottait dans la tête des membres du conseil d'administration.

Tout d'abord, un logo a fait la une de chacune des parutions du journal pendant plusieurs mois, création de Geneviève Lussier de GraphAlba.

À chaque réunion, de

nouvelles idées étaient mises de l'avant, telles que : rallye, épluchette de blé d'Inde, jeux divers, soirée dansante, tirage de billets de partage, etc.

Finalement, nous avons opté pour la simplicité, c'est-à-dire, épluchette de blé d'Inde et café gratuits.

Tout s'est passé au pont couvert McVetty-McKenzie, le 11 août der-

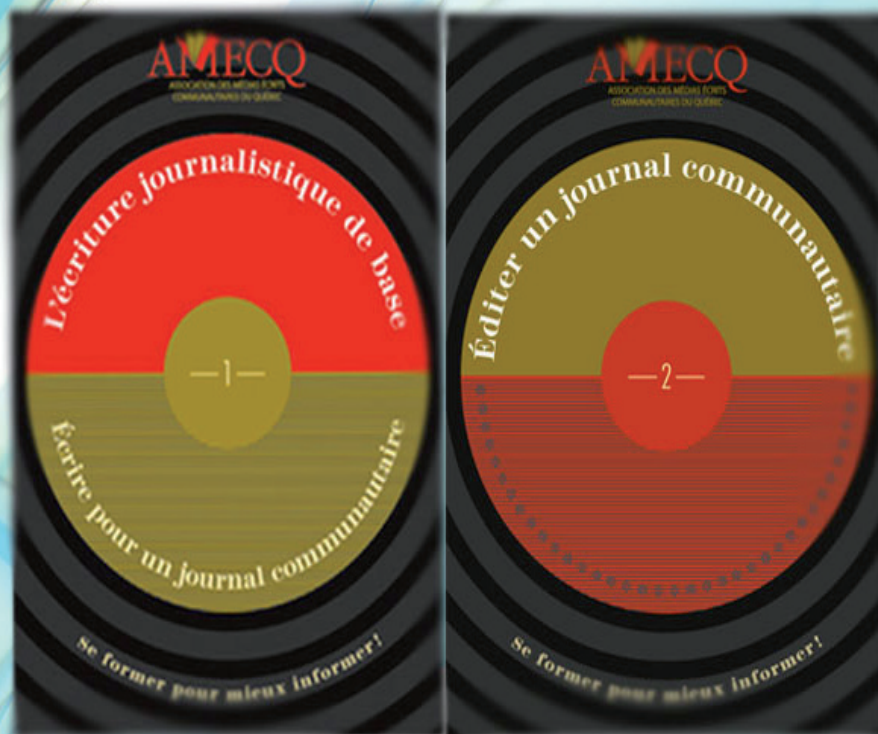
nier, de 14 h à 18 h. Un cahier souvenir illustrant un survol de ces 25 ans était à la disposition des gens. C'était une belle initiative de Ghislaine Pezat.

Dès 8 h du matin, des bénévoles décorent le pont, montaient le kiosque abri que la municipalité prête aux organismes et Jean Guy Poulin installait le système de son, gracieuseté de la FADOQ Lingwick.

C'était une belle journée chaude, ensoleillée et pleine de bonne humeur.

Jacqueline Bouffard

Procurez vous dès maintenant les DVD de formation de l'AMECQ



Se former pour mieux informer!



Disponible au www.amecq.ca

